

Conformément à l'arrêté du 21 décembre 2018,

Je soussigné(e) Anis MEGDICHE, Directeur opérationnel d'Up n'PRO, atteste que Monsieur **MAIO Virgilio** a suivi l'action :

***HANDIBAT : Modules A et B1 - Les fondamentaux, maintien à domicile et confort d'usage***

*Nature de l'action concourant au développement des compétences : action de formation*

qui s'est déroulée du 26/09/2023 **au 27/09/2023**, pour une durée de **14:00 heures** soit **2,00 jour(s)** à ST OUEN L'AUMONE.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à SAINT-GREGOIRE, le 2 octobre 2023

Anis MEGDICHE,  
Directeur opérationnel Up n'PRO

**Up N Pro**  
Parc Edonia - Bât. U  
Rue de la terre-Victoria  
35 60002  
35768 ST GREGOIRE

